



Motion de la 14^e section du CNU sur le suivi de carrière

En accord avec les positions qu'elle a adoptées lors des précédentes mandatures, la 14^e section du CNU (Études romanes) s'oppose à l'évaluation du suivi de carrière qui, dans un contexte de forte réduction budgétaire du financement de l'enseignement supérieur, pourrait servir à la modulation des services des enseignant.es-chercheurs.euses.

Elle demande l'abandon de cette forme d'évaluation, refuse de mettre en œuvre cette procédure et encourage les collègues à ne pas déposer leur dossier sur Galaxie.

Motion ayant obtenu la majorité des voix moins 1 blanc.